SCHEMA DIRECTEUR D'UTILISATION

Zone interdite à toute activité nautique

BARRAGE

E.D.F

DANGER

BARRAGE

E.D.F

St Hippolyte

Truyère

Riv.

PONT DE PHALIP

Zone interdite à toute activité nautique

E.D.F

E.D.F

E.D.F

Retenue de COUESQUE

Lacroix-Barrez

Montézic

Lampouyez

E.D.F

E.D.F

Truyère

Riv.

ECHELLE : 1/25 000

MOUILLAGE DE BOUEES DE PROTECTION DES ZONES DE BAIGNADE

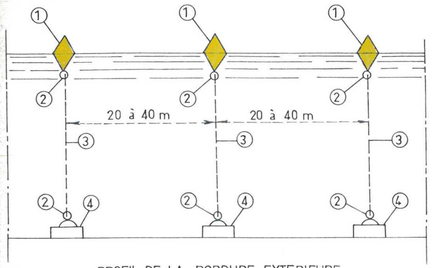

PROFIL DE LA BORDURE EXTERIEURE

NOTA LE NOMBRE DES BOUEES EST FONCTION DE L'ETENDUE DE LA PLAGE A BANALISER

1. Bouée biconique jaune n° 3 de 0,40 m de diamètre, en polyester (Egon 5200 B).
2. Manille en lyre : calibre 10 mm en acier normalisé qualité "O" galvanisé (Akin 7500).
3. Maillon de X mètres de chaîne de 8 mm en acier normalisé (Akal 8000, 8100 ou 8500).
4. Corps-mort de 60 à 90 kg.

NOTA : Possibilité également de marquer le contour des zones de baignade au moyen de flotteurs jaunes sphériques de 0,20 m de diamètre minimum espacés de 10 m et reliés par un filin flottant.

PANNEAUX

Ref : A1

Fig.1

INTERDICTION DE PASSER

Fig 2

INTERDIT AUX BATEAUX A MOTEUR DE PLUS DE 10 CV